

Vos questions / nos réponses

Precision test THC urinaire

Par [Sp33dy](#) Postée le 02/05/2023 16:13

Bonjour, Suite a une retention de permis pour usage de stupefiant (cannabis), je dois effectuer un test urinaire pour le récupérer Etant un ancien fumeur chronique, je me suis rabattue sur le CBD pour faciliter le sevrage (mon addiction au cannabis etait forte). J'ai effectué un premier test urinaire qui s'est revelé positif malgré 2 mois d'arret de consommation de cannabis. Suspectant le CBD, j'ai aussi arreté ce dernier. Une semaine apres l'arret du CBD, j'ai effectué un nouveau test, dans un autre laboratoire sans la prescription préfectoral, qui s'est revelé négatif. Je voulais confirmer l'influence du CBD avant un nouveau test "officiel". (Les resultats etant transmis à la prefecture) J'ai remarqué sur les resultats que deux methodes de détection differente ont été utilisé. Le premier (positif) par "Enzymologie ABBOTT (c)" Le second (negatif) par "Immunochromatographie" Est-ce que cela change quelque chose ? Est-ce qu'il y a une difference de precision entre ces deux methodes de détection ? Merci pour votre reponse. Cordialement.

Mise en ligne le 04/05/2023

Bonjour,

Sur les questions de méthode de détection, il conviendrait de vous rapprocher du laboratoire d'analyse afin de leur poser la question.

Le métabolite recherché dans le dépistage de cannabis est le THC (Tétrahydrocannabinol). Il n'y a par conséquent pas de distinction entre CBD et cannabis. La consommation de CBD contenant du THC, même en infime quantité, expose au risque de voir un test positif du fait de la présence de THC.

Dans le cas d'un usage chronique quotidien, un produit de CBD contenant 0,2% de THC peut par conséquent positiver un test de dépistage sanguin, salivaire ou urinaire.

Nous vous joignons ci-dessous la fiche "CDB" extraite de notre "dico des drogues", rubrique "détection".

Si vous souhaitez évoquer votre questionnement sous forme d'échanges, nous sommes également joignables tous les jours de façon anonyme et gratuite de 8h à 2h au 0800 23 13 13 ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

En savoir plus :

- [CBD](#)